

DATE DE CONVOCATION : 28 novembre 2023
DATE D’AFFICHAGE : 28 novembre 2023
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 23
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 17
NOMBRE DE VOTANTS : 20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 07 DECEMBRE 2023 à 19h00

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Monsieur Daniel DESCHODT, Maire

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Bernard VANPOPERINGHE

PRÉSENTS : M. AVART, Mme ROUSSELLE, M. DUCROCQ, M. DAMBRICOURT Mme BINET, Mme BECQUET, M. VANPOPERINGHE, Mme SCOTTE, Mme SOLTYSIAK, M. ODIEVRE, Mme CADET, M. CHARLEMAGNE, M. PENEZ, M. BLIN. M. MARIE. Mme VOET

ABSENTS : M. BUCKMAN, Mme CABRE (procuration à Mme BINET), M. COURTIN (procuration à M. AVART), M. REVILLON, Mme DELHAYE (procuration à M. ODIEVRE), Mme WUYTS (procuration à M. BUCKMAN).

N°2023/066 TARIFS 2024 DES SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX

Il est proposé de majorer de 20€ le tarif des extérieurs pour les locations de salles et de maintenir l’ensemble des autres tarifs.

Par mesure d’équité envers les autres associations communales utilisatrices des salles municipales, il est décidé de supprimer le tarif préférentiel au préalable accordé aux adhérents du club des aînés pour une occupation de la salle Lecocq.

Le Conseil,

Après délibération et vote, à l’unanimité,

Fixe ainsi qu’il suit les tarifs des services publics municipaux applicables en 2024 :

1) ESPACE ST-GILLES

GRANDE SALLE

	Jusque 20 Heures	Au-delà de 20 Heures
Habitant de WATTEN	375 €	475 €
Extérieur	570 €	720 €

Indemnité de chauffage : 40 € pour les locations comprises entre le 1^{er} octobre et le 15 avril.

Caution à déposer avec la convention de location : 550 €

Si cuisine, ajouter 160 € à la location et une caution supplémentaire de 260 €.

SALLE MOYENNE

Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le

S²LOW

ID : 059-215906470-20231207-2023_066-DE

	Jusque 20 Heures	Au-delà de 20 Heures
Habitant de WATTEN	160 €	240 €
Extérieur	270 €	370 €

Indemnité de chauffage : 20€ pour les locations comprises entre le 1^{er} octobre et le 15 avril.

Une caution d'un montant de 320 € est à déposer avec la convention de location

La moitié du droit de location sera à verser lors de la réservation. Ce « droit de réservation » restera acquis à la Commune en cas d'annulation sauf cas de force majeure.

Le tarif de remplacement du matériel cassé ou perdu fixé dans la délibération N°7402 du 23/11/2015 reste applicable en 2024.

2) SALLE MICHELLE LECOQ

	Jusque 20 Heures	Au-delà de 20 Heures
Habitant de WATTEN	160 €	240 €
Extérieur	270 €	370 €

Indemnité de chauffage : 20€ pour les locations comprises entre le 1^{er} octobre et le 15 avril. Une caution d'un montant de 320 € est à déposer avec la convention de location.

DROITS FUNÉRAIRES – ANNÉE 2024

* Concession cimetière

- 15 ans 25 €/m²
- 30 ans 36 €/m²
- 50 ans 95 €/m²

* Case columbarium cimetière

- 25 ans 460 €
- 50 ans 920 €

* Espace cinéraire

- cave urne 30 ans 820 €
- case columbarium 30 ans 510 €

* Exhumation et réinhumation immédiate : 50 €

* Caveau d'attente : 0.50 €/jour (si occupation supérieure à 3 mois)

DROITS DE PLACE – ANNEE 2024

- Taxi : 90€/an
- Droit de place – marché hebdomadaire : 0,55 €/mètre linéaire
- Droit de place – ducasse : gratuit
- Friterie ou Pizzeria : 3.80 €/jour (sans électricité) – 8.00 €/jour (avec électricité)
- Camion (droit payable lors de la demande de stationnement) : 40 €
- Terrasse 13 €/m² et par an
- Aire de camping-cars : 6 €/jeton
- Stationnement de cirque : caution de 235 € (à déposer avant toute installation)

Envoyé en préfecture le 15/12/2023
Reçu en préfecture le 15/12/2023
Publié le
ID : 059-215906470-20231207-2023_066-DE

DROITS DIVERS – ANNEE 2024

- 2^{ème} duplicata livret de famille : 15 €
- Droit d'entrée au moulin : 1 € (pour les personnes de plus de 14 ans)
- Droit d'entrée au Musée des Archers : 3 € (visiteur isolé de + de 16 ans)
2 € (groupe de 10 ou + visiteurs)

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Secrétaire de séance,

Bernard VANPOPERINGHE.



POUR COPIE CONFORME
Le Maire,

Daniel DESCHODT.